

anlci

infos

➤ Hors-série

**Illettrisme,
Grande cause nationale 2013**

**LES ASSISES
NATIONALES
ET EUROPÉENNES**

Les 13, 14 et 15 novembre 2013 à Lyon



**Agir ensemble
contre l'illettrisme**

Pour l'accès de tous à la lecture,
à l'écriture et aux compétences de base



Dans ce numéro :
**les étapes clés
de la mobilisation 2013**

VIE PROFESSIONNELLE ET ACCÈS À L'EMPLOI

51%
DES
PERSONNES
CONCERNÉES PAR
L'ILLETTRISME
TRAVAILLENT

é

d

**Réunir pour
mieux agir**

t

n

c

i

|

c

ff Sommaire

4>7 Les 66 membres du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» vous souhaitent la bienvenue

8>13 Pour la première fois dans notre pays, une campagne contre l'illettrisme dans les médias

8 Une campagne télé, radio et presse pour sensibiliser le grand public

10 Une communication renforcée grâce à l'implication des membres du collectif

12 Des émissions, reportages télé et radios

14>23 Juin - Septembre 2013 : Les Assises régionales de l'illettrisme

14 Juin-septembre 2013 : une mobilisation sur tous les territoires au plus près des personnes concernées

16 Partenariat entre la Presse régionale, départementale et l'ANLCI

Zoom sur :

17 Les Assises en Rhône-Alpes

18 Les Assises en Guyane / Les Assises en Provence-Alpes-Côte d'Azur

19 Les Assises en Basse-Normandie

22 Les Assises en Midi-Pyrénées

23 Les Assises du Limousin

24>29 Des manifestations labellisées tout au long de l'année 2013

30>35 De nouveaux outils d'information

36>41 Les Assises nationales et européennes de l'illettrisme

Séances Plénières et ateliers

37 Mobilisés contre l'illettrisme en France et en Europe Mercredi 13 novembre 2013

38 Redonner confiance Jeudi 14 novembre 2013

40 Réapprendre c'est possible, les solutions existent Vendredi 15 novembre 2013



Les 66 membres du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» vous souhaitent la bienvenue aux Assises nationales de l'illettrisme. Lyon, les 13, 14 et 15 novembre 2013.

Après le cycle mobilisateur des Assises régionales, le collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» a souhaité saisir l'occasion unique que représente l'attribution du label Grande cause pour tenir les Assises nationales et européennes de l'illettrisme les 13, 14 et 15 novembre à Lyon. Point d'orgue de la mobilisation en 2013, ces trois journées sont proposées pour mesurer le chemin parcouru, dresser des nouvelles perspectives, valoriser ce qui existe, s'informer et surtout nouer des partenariats pour renforcer l'action.

L'illettrisme, un problème encore méconnu

L'illettrisme est un problème largement répandu mais invisible et encore trop méconnu : 7% des personnes âgées de 18 à 65 ans sont concernées après avoir pourtant été scolarisées dans notre pays. 2 500 000 personnes ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne : lire le carnet scolaire de leurs enfants, comprendre une notice de médicament, une consigne de travail, lire un plan, faire un calcul élémentaire, écrire et envoyer une carte postale ou un courriel à un proche...

« Il faut cesser de définir ceux qui sont confrontés à l'illettrisme uniquement par ce qu'ils ne savent pas, mais accepter de les reconnaître aussi par ce qu'ils savent faire. »

L'engagement de chacun pour une action collective

Une mobilisation inédite de la société civile s'est organisée en fin d'année 2012 pour rassembler les mouvements associatifs et partenaires impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme en vue de déposer une candidature commune auprès du Premier Ministre pour l'obtention du label «Grande cause nationale 2013».

Le 1^{er} mars de cette année, le label a été attribué au collectif de 66 grandes organisations «Agir ensemble contre l'illettrisme» fédérées par l'ANLCI (www.illettrisme2013.fr).

Par cette décision, le Premier Ministre a voulu «souligner et encourager cette démarche de mobilisation».

« Avant quand je prenais le métro, je regardais le journal gratuit en passant, alors que maintenant je le prends et je le lis. »

Un problème dont il faut parler

Parce qu'il faut informer plus largement l'opinion sur l'existence de ce phénomène présent partout mais encore tabou dans notre société, parce qu'il est nécessaire d'expliquer que l'on peut réapprendre quel que soit son âge, que des solutions existent et parce que, seule une action collective peut nous permettre d'améliorer et de renforcer les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme, le collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme, Grande cause nationale 2013» fédéré par l'ANLCI s'est fortement mobilisé durant toute cette année :

- Pour la première fois dans notre pays, une vaste campagne nationale de sensibilisation a été relayée par les journaux, radios, télévisions et sur internet.
- Des assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme qui ont rassemblé plus de 4 000 participants se sont tenues dans chaque région de mai à septembre 2013 pour partager un diagnostic de la situation, dresser un état des lieux des solutions qui fonctionnent et établir des propositions pour favoriser leur démultiplication.
- Un important effort d'information a été réalisé par les membres du collectif auprès de leurs adhérents au moyen de leurs propres outils de communication.
- De nombreuses manifestations publiques et opérations de portes ouvertes ont été organisées dans le cadre du label Grande cause nationale.

« Agir ensemble contre l'illettrisme » Assises nationales et européennes 15 novembre 2013.



**Agir ensemble
contre l'illettrisme**

Pour l'accès de tous à la lecture,
à l'écriture et aux compétences de base



« J'étais agent technique à la mairie, je n'avais jamais un stylo dans les mains. A présent, je suis chef de secteur et j'encadre trois agents. Grâce à la formation, j'ai pu remettre en mémoire mes connaissances et je suis plus à l'aise avec l'écrit. »

Des Assises régionales et nationales pour amplifier la mobilisation

Après le cycle mobilisateur des Assises régionales, le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » a souhaité saisir l'occasion unique que représente l'attribution du label Grande cause nationale pour tenir les Assises nationales et européennes de l'illettrisme les 13, 14 et 15 novembre prochains à Lyon. Point d'orgue de la mobilisation en 2013, ces trois journées sont proposées pour mesurer le chemin parcouru, dresser de nouvelles perspectives, valoriser ce qui existe, s'informer, débattre et surtout, nouer des partenariats pour renforcer l'action, confronter ses pratiques à celles des autres en vue de démultiplier les actions exemplaires. C'est le fruit d'un long travail collectif qui devra nourrir le changement d'échelle attendu.

« Réunir pour mieux agir », plus qu'un slogan, une méthode de travail qui produit des résultats

Les Assises nationales et européennes sont l'occasion de souligner que les personnes concernées sont d'âges, de situations sociales, professionnelles très différentes et que seule une action concertée, décloisonnée, impliquant tous ceux qui ont dans leur domaine de compétences l'éducation, la formation professionnelle, l'action sociale, culturelle...

peut permettre à la mobilisation de changer d'échelle. Les résultats de l'enquête Information et Vie Quotidienne sur l'illettrisme rééditée en 2012 avec les mêmes outils de mesure qu'en 2004 montrent que cette méthode de travail commence à porter ses fruits puisque le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 18 à 65 ans a été réduit de deux points en huit ans.

Un coup d'accélérateur en France et en Europe

Par la dynamique qu'il crée, le label Grande cause nationale 2013 offre aussi la possibilité de donner un coup d'accélérateur à l'action car beaucoup reste à faire. Cette mobilisation inédite s'inscrit dans une dynamique européenne puisque les pays de l'Union européenne ont décidé de s'engager de façon concertée pour faire reculer l'illettrisme. Des représentants des instances européennes ont été associés aux Assises pour rendre compte des travaux en cours et présenter les objectifs prioritaires retenus par l'Union européenne.

www.anlci.gouv.fr



Le collectif est une

66 organisations fédérées par l'ANLCI
porteuses du label Grande cause nationale 2013



Qu'est-ce que le label Grande cause nationale ?

Chaque année, le Premier Ministre choisit un sujet de société porté par un collectif auquel il attribue le label Grande cause nationale.

Ce label ne permet pas de bénéficier de subventions publiques mais favorise les diffusions gratuites sur les radios et les télévisions des chaînes publiques, l'occasion pour le collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» de mobiliser les médias et de se servir de leur impact pour briser le tabou qui existe sur l'illettrisme, rendre visible ce phénomène que beaucoup de personnes ignorent, amplifier la mobilisation, la médiatiser pour stigmatiser l'illettrisme sans jamais stigmatiser les personnes. Véritable coup de projecteur, il permettra d'accélérer l'action menée. L'implication et la bonne coordination entre les différents membres du collectif ont été des éléments primordiaux pour faire vivre le label durant toute l'année, relayer la grande campagne de communication prévue afin de faire connaître le phénomène au grand public, faire savoir qu'il est possible d'agir, montrer que des solutions existent et permettre à tous de participer à l'action.

force

sa



Un collectif mobilisé pour la préparation des Assises nationales et européennes de l'illettrisme à Lyon



La campagne contre l'illettrisme

Pour la première fois dans notre pays, une campagne télé, radio et presse pour sensibiliser le grand public à l'illettrisme

Pour la première fois en France, une campagne visant à sensibiliser le grand public a été menée sur les médias télé, radio et presse pour faire connaître l'illettrisme au plus grand nombre, susciter une prise de conscience dans l'opinion. Elle permet ainsi d'ancrer l'illettrisme dans le quotidien de tous et entend renforcer le travail d'information et de prévention mené par le collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme». La campagne a été menée en partenariat avec l'agence de communication DDB.

Deux spots radios sous forme d'histoires contées



À partir du 10 juin dernier, deux spots radios ont été diffusés très largement sur toutes les stations du Groupe Radio France (France inter, France Culture, France Bleue, France Info, Le Mouve) pour accompagner la mobilisation sur les territoires au moment de la tenue des Assises régionales.

On y entend une voix qui raconte une histoire, comme dans un conte. Le premier spot radio propose une information simple sur le phénomène de l'illettrisme. Le second spot a accompagné la tenue des Assises régionales de l'illettrisme et a insisté sur les solutions qui existent.

Spot de sensibilisation sur l'illettrisme

«Il était une fois un pays où 2 millions et demi de personnes ne savaient ni lire ni écrire. Elles avaient appris dans leur enfance et puis, au hasard de la vie, elles avaient oublié. Elles ne comprenaient pas les notices de médicament, ni le menu au restaurant. Et le soir, elles ne pouvaient pas lire d'histoires à leurs enfants. Ce pays aux 2 millions et demi d'adultes en situation d'illettrisme n'a hélas rien d'imaginaire : c'est la France. Cette année, l'illettrisme a été déclaré Grande cause nationale grâce au collectif «Agir Ensemble contre l'illettrisme». Vous aussi, pour que l'histoire finisse bien, rejoignez-nous sur illettrisme2013.fr».

Spot dédié aux Assises en région

«Il était une fois un pays où plus de 2 millions de personnes ne savaient ni lire ni écrire. Elles avaient appris dans leur enfance et puis, au hasard de la vie, elles avaient peu à peu perdu ces acquis. Ce pays aux 2 millions d'illettrés n'a rien d'imaginaire : c'est le nôtre. Cette année, l'illettrisme a été déclaré Grande cause nationale, grâce au collectif de 65 organisations fédérées par l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme. Des solutions existent, et on peut réapprendre quel que soit son âge. Des assises se tiennent en ce moment dans toutes les régions pour faire connaître les outils et les actions qui réussissent. Alors vous aussi, pour que l'histoire finisse bien, pour que l'on ose enfin parler d'illettrisme sans honte dans notre pays, rejoignez la mobilisation sur illettrisme2013.fr»

Les spots sont disponibles en téléchargement sur www.anlci.gouv.fr, rubrique «témoignages»

l'illettrisme dans les médias

Des affiches de presse détournant les codes de la grande consommation pour susciter une prise de conscience

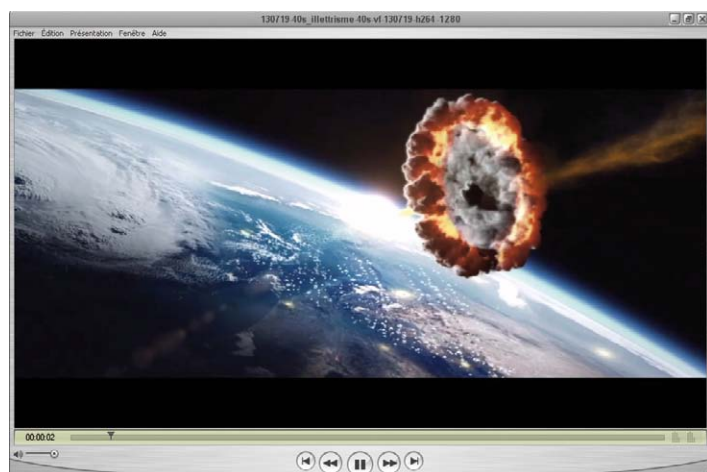
«Plus de 2 millions de français resteront hélas persuadés qu'il s'agissait d'une publicité pour...» est le message qui a été repris sur l'ensemble des déclinaisons des visuels de la campagne d'affichage réalisée par l'Agence DDB pour le compte du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme». En jouant avec les codes de la consommation qu'elles détournent, ces affiches véhiculent un message fort puisqu'elles inscrivent l'illettrisme dans la vie quotidienne de chacun, en s'adressant à tout le monde.

Les personnes en situation d'illettrisme sont ainsi mises au cœur de la société, tout comme le problème de l'illettrisme. Ces visuels sont aujourd'hui repris et diffusés auprès du collectif et de nombreux médias (internet, presse, ...). Cinq modèles d'affiches sont disponibles sur demande en téléchargement sur : www.anlci.gouv.fr.



La campagne presse du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» a remporté le 18 juin le prix (le Lion d'or) de la meilleure campagne presse (seul prix remporté par la France dans cette catégorie) au festival international de la publicité à Cannes, après avoir gagné le 10 juin dernier, le prix de la meilleure campagne d'intérêt général 2013, au Grand Prix Stratégies de la publicité et des stratégies média.

Une fausse bande-annonce de film pour créer la surprise



La diffusion du spot officiel de la campagne s'est déroulée du 16 au 30 septembre sur les chaînes du groupe France Télévision et est en cours de diffusion sur les chaînes du groupe Canal Plus.

Réalisé avec le soutien financier de la Caisse des Dépôts et Consignations, le spot se termine par la diffusion du numéro indigo (0 820 33 34 35) pour aider les personnes concernées à trouver des solutions.

L'idée reprise est celle d'une fausse bande-annonce pour un film de science-fiction, destiné à susciter une prise de conscience et faire comprendre que sans la capacité à lire, les images peuvent être trompeuses. Le concept du détournement des codes visuels a de nouveau été exploité, tel que le reprenaient les affiches de la campagne presse du collectif.



Une communication renforcée grâce à l'implication des membres du collectif pour adresser à tous un message positif

Dès l'attribution du label le 1^{er} mars 2013 et comme elles s'y étaient engagées dans le dossier de candidature, les 66 associations et organisations du collectif Grande cause nationale «Agir ensemble contre l'illettrisme» se sont très fortement impliquées en relayant dans leur propres publications ou supports de communication des informations pour sensibiliser à l'illettrisme, sous forme d'articles et de dossiers spéciaux. C'est un élément très important du dispositif de sensibilisation car c'est le collectif qui a démultiplié les contenus et les effets de la campagne. Chaque organisation membre du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» a joué et continue de jouer un rôle moteur vis-à-vis de la mobilisation grâce à ses implantations locales, ses actions et peut, à sa manière, «changer la donne» en portant le message de la Grande cause au sein des organisations, auprès de ses membres, de ses adhérents, et au-delà.

Quelques exemples de communiqués et articles proposés par les membres du collectif :



Le «Serious game» des Apprentis d'Auteuil - Septembre 2013



Porteur du label Grande cause nationale et réalisé en partenariat du groupe Bayard Presse, le livre «10 conseils pour un CP réussi» a été offert à tous les parents d'élèves en cours préparatoire. Il offre des conseils simples et pratiques aux parents d'élèves de CP pour accompagner leur enfant pendant cette année charnière et ainsi leur donner dès le départ, le goût de lire. Le livre est disponible dans tous les centres nationaux de documentation pédagogique.



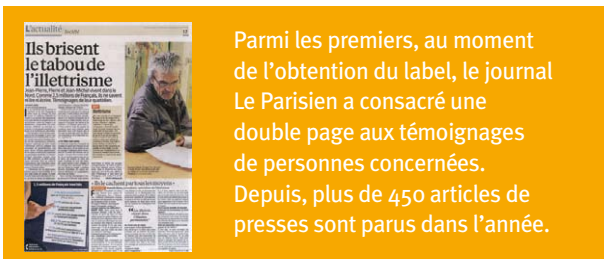
«Camaraderie», le magazine des Francas





Des émissions, reportages télé et radios pour faire passer le message et amplifier les effets de la campagne de sensibilisation

Depuis l'obtention du label «Illettrisme Grande cause nationale», de nombreux reportages, émissions et interviews ont été réalisés sur la thématique de l'illettrisme, préparés en lien avec les membres du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme», dans les médias régionaux et nationaux.



Quelques exemples de reportages réalisés dans l'année :

Vendredi 5 avril 2013 de 10h à 11h sur France Inter



Guillaume Erner a consacré son émission «Service Public» à l'illettrisme. Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI a participé à l'émission, ainsi que Hugues Lenoir, sociologue et enseignant à l'université Paris Ouest Nanterre. Pascal Koelf, moniteur cuisine en cours de formation ainsi qu'un formateur sont venus témoigner. www.franceinter.fr

Vendredi 12 avril 2013 à 16h10 sur RFI



RFI a proposé un sujet spécial Illettrisme en entreprise, en présence d'Hervé Fernandez et Eunice Mangado-Lunetta, Directrice déléguée de l'AFEV. www.rfi.fr

Mercredi 17 avril 2013 à 14h20 sur France Info



Pascal Leguern a reçu Jean Pierre Villain, Président de la Fédération Générale des PEP (Pupilles de l'Enseignement Public).

Dimanche 28 avril 2013 à 13h20 sur France Inter



L'émission «Périphérie» diffusée sur France Inter a donné la parole à Suzanne, 52 ans, qui explique son parcours et ses différentes étapes, partant de la peur, de l'esquive, des contournements, le manque de confiance, le jugement puis la porte ouverte, la fierté et enfin la possibilité d'aider les autres. Pour écouter l'émission : www.franceinter.fr

Entre avril et juin 2013 sur France Bleu et RCF



Anne Mességué, Chargée de mission en Rhône-Alpes a pu présenter à de nombreux auditeurs la Grande cause nationale et la dynamique rhônalpine en matière de lutte contre l'illettrisme sur deux radios, France Bleu Rhône-Alpes et RCF.

Dimanche 19 mai 2013 sur TF1



- L'émission de TF1 « Sept à Huit » du 19 mai dernier a consacré un reportage sur l'illettrisme intitulé « Fou de mots ».
- Le JT de 13 heures a consacré un reportage à la lutte contre l'illettrisme le 21 mai dernier. Des stagiaires en formation ont ainsi pu apporter leur témoignage.
- L'Association Mots et Merveilles a fait l'objet d'un reportage télévisé le samedi 14 septembre, dans la deuxième partie de l'émission Reportages, présentée par Claire Chazal après le journal de 13 heures. Sous un format de 30 minutes, cette émission a relaté la vie de Jean Jacques qui est en situation d'illettrisme. Ce dernier a été filmé chez lui, avec sa famille mais aussi à l'association avec Didier son formateur bénévole.

Vendredi 22 mai 2013 sur RTL



Flavie Flament a consacré son émission « On est fait pour s'entendre » à l'illettrisme le mercredi 22 mai : avec Benoît Hess, Consultant formateur en entreprise, et Eunice Mangado-Lunetta, Directrice déléguée de l'AFEV.

Reportage dans 66 minutes sur M6 le 2 juin 2013



L'émission 66 minutes diffusée sur M6 a consacré un reportage à la lutte contre l'illettrisme qui raconte le quotidien de Thierry, 37 ans, employé de mairie, en situation d'illettrisme. Le reportage s'intitule « Ils ne savent pas lire : le tabou de l'illettrisme ». www.m6.fr/emission-66_minutes

Reportages sur France 3



- Le Directeur de l'ANLCI Hervé Fernandez a été invité à pour intervenir dans le JT de France 3 régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur en juillet 2013, pour un sujet consacré aux chiffres de l'illettrisme dans cette région.
- France 3 bourgogne a réalisé un reportage sur l'illettrisme le mardi 17 septembre 2013, consacré au travail réalisé par l'association Clé 21 et au témoignage de Didier, un apprenant.

En octobre 2013

Plusieurs publications du collectif ou revues spécialisées réalisées : Essentiel Santé, Revue Mutualiste, lettre de la Fondation SNCF, revue du FSU, revue de la CGT, etc.

Judi 3 octobre 2013 sur Guadeloupe 1ère



Hervé Fernandez a été l'invité du JT du 3 octobre diffusé sur la chaîne Guadeloupe 1^{ère}, la veille des Assises en région.

Mardi 5 novembre sur France 2



Le 5 novembre 2013, un reportage a été consacré à l'illettrisme dans l'émission « C'est au programme » présentée par Sophie Davant. Une présentation du spot télévisé de la campagne menée par le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » a été proposée.

En novembre 2013



- L'émission « On n'arrête pas l'éco » de Mathieu Auger, présentée par Alexandra Bensaid le samedi de 9h10 à 10h, consacrera un sujet dédié à la formation de base en entreprise, en novembre prochain sur les ondes de la radio France Inter. L'émission proposera un reportage au sein du Groupe Tefal, une interview du Directeur de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, Hervé Fernandez, de responsables d'OPCA et d'acteurs de l'entreprise (date prévue en novembre 2013 – plus d'infos sur www.anlci.gouv.fr).

- 100% Mag sur M6

- Magazine Interception sur France Inter

L'histoire des grandes causes nationales racontée par France 5



« Le Magazine de la Santé », émission présentée sur France 5 du lundi au vendredi à partir de 13h35 par Marina Carrère d'Encausse et Michel Cymes prépare un sujet sur la thématique de l'histoire des grandes causes nationales. Dans ce cadre, elle présentera le spot télévisé de la campagne nationale sur l'illettrisme (date en cours de programmation).



Juin-septembre 2013 : Une mobilisation sur tous les territoires au plus près des personnes concernées : les Assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme

La candidature pour l'obtention du label prévoyait un volet territorial fort pour créer une dynamique au plus près des personnes et des territoires dès les premiers mois d'attribution du label.

Les Assises de l'illettrisme se sont tenues dans 21 régions et se sont révélées un moyen très efficace de faire vivre le label Grande cause nationale sur le plan local. Mises en œuvre par les équipes nationales et régionales de l'ANLCI, associant décideurs, représentants en région des membres du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» et acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, elles ont été des rendez-vous clés pour informer l'opinion sur le label Grande cause, comprendre les enjeux régionaux, les solutions proposées et construire de nouvelles coopérations. Tel était l'objectif initial donné à ses réunions. Les Assises sur les territoires ont mobilisé plus de 4 200 personnes.

Grâce à la couverture des médias régionaux (France 3, télévisions et radios locales) et de la presse quotidienne régionale et locale, l'information sur la Grande cause a été très largement relayée sur les territoires. Depuis le 1^{er} mars, l'ANLCI avait noué un partenariat opérationnel avec la PQR et la presse locale hebdomadaire pour faciliter la couverture presse des assises et la diffusion d'articles sur les solutions proposées aux personnes. Les assises ont donc permis d'informer plus largement l'opinion sur l'existence de ce phénomène présent partout mais encore tabou dans notre société, d'expliquer que l'on peut réapprendre quel que soit son âge et que des solutions existent.

EN IMAGES...



Monsieur Michel Sapin, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social



Madame George Pau-Langevin, Ministre déléguée à la Réussite éducative

En Rhône-Alpes, le 10 juin ces assises ont réuni plus de 350 participants en présence du Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Michel Sapin et à Toulouse, le 2 juillet, les assises se sont déroulées en présence de la Ministre déléguée à la Réussite éducative, Madame George Pau-Langevin.

Région	Date Assises	Nombre de participants
ALSACE - Mulhouse	27/06/2013	460
AUVERGNE - Clermont Ferrand	25/06/2013	105
BASSE-NORMANDIE - Caen	25/06/2013	200
BOURGOGNE - Dijon	27/09/2013	208
CENTRE - Orléans	11/06/2013	200
FRANCHE-COMTÉ - Besançon	05/07/2013	110
GUADELOUPE - Baie-Mahault	04/10/2013	171
GUYANE - Cayenne	31/05/2013	80
HAUTE NORMANDIE - Rouen	04/06/2013	240
ILE-DE-FRANCE - Paris	09/07/2013	200
LANGUEDOC-ROUSSILLON - Montpellier	03/07/2013	150
LIMOUSIN - Solignac	02/07/2013	190
LORRAINE - Metz	13/06/2013	300
MIDI-PYRÉNÉES - Toulouse	02/07/2013	170
NORD-PAS-DE-CALAIS - Roubaix	27/06/2013	200
PACA - Marseille	26/06/2013	162
PAYS-DE-LA-LOIRE - Nantes	10/07/2013	125
PICARDIE - Amiens	10/07/2013	174
POITOU-CHARENTES - Niort	11/07/2013	243
RÉUNION - Saint Denis	27/05/2013	150
RHÔNE-ALPES - Lyon	10/06/2013	350

EN IMAGES...



Assises régionales de Franche-Comté - 110 participants - École Nationale Supérieure Mécanique Microtechniques (ENSMM), Besançon



Assises régionales de la Réunion - 150 participants - Site du MOCA (Montgaillard Culture et Arts), Saint-Denis



Assises régionales du Limousin - 190 participants - Domaine de la Borie, Solignac



Assises régionales d'Alsace - 460 participants - Après-midi : La Filature, scène nationale, Mulhouse



Matin : La Société Industrielle de Mulhouse (anciens locaux de la bourse), Mulhouse



Assises régionales de Guyane - 80 participants - Hôtel l'Ébène Verte, Matoury

les Assises régionales de l'illettrisme

Zoom sur...

Acteurs de terrain, institutionnels, entreprises, salariés, formateurs..., ont répondu à la mobilisation, avec dans certaines régions, la présence des Préfets, Présidents de Conseils régionaux et de Ministres, comme ce fut le cas en Rhône-Alpes avec Michel Sapin, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social ou encore lors des Assises de Midi-Pyrénées qui ont accueilli George Pau-Langevin, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation nationale, Chargée de la Réussite éducative.

Les Assises en Rhône-Alpes : des personnes sorties de l'illettrisme échangent avec le Ministre du Travail

Les assises régionales de l'illettrisme qui se sont déroulées à Lyon le 10 juin 2013 en Préfecture de Région, en présence de Michel Sapin, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, ont réuni près de 350 personnes.

Trois grandes thématiques ont été abordées durant cette rencontre : la prévention de l'illettrisme, l'insertion et la formation des jeunes en situation d'illettrisme et la formation de base des adultes avec des présentations d'actions.



À cette occasion, le Ministre a rencontré des apprenants, échangé avec les acteurs, pour réaffirmer la volonté du Gouvernement, exprimée par le Premier Ministre lors de l'attribution du label Grande cause nationale 2013, de «faire en sorte que chacun puisse acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi, à la formation professionnelle et pour participer pleinement à la vie démocratique».



La campagne d'affichage «Agir Ensemble contre l'illettrisme», Grande cause nationale a été rendue officiellement publique pendant ces assises, coïncidant avec le lancement sur les ondes de Radio France des spots radio de campagne.

La rencontre a également permis la signature du deuxième plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme, en présence des représentants en région des 66 membres du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme», du Préfet de Région, Jean-François Carencu, de Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil régional, Françoise Moulin-Civil, Rectrice de l'Académie de Lyon, Olivier Audéoud, Recteur de l'académie de Grenoble, Gilles Pelurson, Directeur de la DRAAF et Alain Parodi, Directeur de la DRJSCS.



Ce plan représente un engagement sur 3 ans des services déconcentrés de l'État et des collectivités et donne les moyens de rendre lisible la contribution de chacun à la politique de lutte contre l'illettrisme, la mise en cohérence et l'organisation des moyens autour d'objectifs stratégiques et d'un programme d'actions organisé autour de 2 axes : prévention et/ou familles, jeunes et adultes demandeurs d'emploi et salariés. Quatre thématiques prioritaires issues des orientations régionales ont été retenues : sensibilisation et professionnalisation des acteurs, visibilité de l'offre existante, mutualisation et mise en réseau des acteurs, et construction de parcours.



En savoir plus sur ces assises sur www.anlci.gouv.fr



Anne Mességué, Chargée de mission régionale lutte contre l'illettrisme.
Secrétariat général pour les Affaires régionales
04 72 61 65 83
anne.messegue@rhone-alpes.pref.gouv.fr



Les Assises en Guyane : les usagers prennent la parole

Le vendredi 31 mai, en clôture de la semaine de mobilisation «Éducation pour tous», des assises régionales de prévention et de lutte contre l'illettrisme se sont tenues à l'Hôtel L'Ebène Verte, en Guyane, réunissant près de 70 participants composés d'acteurs institutionnels, associatifs, membres du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» et usagers des formations du PREFOB Guyane.

Une journée riche en échanges, dont la matinée a été consacrée aux partenariats locaux avec le monde du travail, les associations, l'Éducation Nationale et a donné la parole aux stagiaires au travers d'interventions en théâtre forum d'un groupe d'apprenants de l'Alliance Française de Cayenne. L'après-midi a, quant à elle, été consacrée à la tenue de trois ateliers de discussion sur les animations lecture, l'engagement dans l'accès de tous à l'éducation et l'alphabétisation familiale.

L'Agence Quand les livres relient et l'AFEV, membres du comité consultatif de l'ANLCI et du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» ont également, grâce à leur présence, contribué à cette semaine de mobilisation.



Florence Foury, Chargée de mission régionale lutte contre l'illettrisme :
05 94 39 04 41 - kaleda-florence@orange.fr

Les Assises en PACA : comment mobiliser et agir avec le monde du sport ?

170 personnes ont participé aux assises régionales de la lutte contre l'illettrisme qui se sont tenues le 26 juin dernier dans les salons d'honneur de la Préfecture à Marseille.

Ce temps fort avait pour principal objet d'élargir le cercle des acteurs traditionnels de la lutte contre l'illettrisme tout en multipliant les relais pour que des messages essentiels parviennent jusqu'aux personnes concernées : celui de dire «vous n'êtes pas seuls, l'illettrisme n'est pas une fatalité, on peut apprendre à tout âge, des réponses existent pour se former».

Des représentants des professionnels de santé, des fédérations d'écrivains publics, d'auto-écoles, des services grand public comme le groupe la Poste, la SNCF, des grands réseaux associatifs de lutte contre l'exclusion, des partenaires sociaux, ont ainsi été invités à «Faire passer le mot».

Les assises ont aussi été l'occasion de lancer un nouveau chantier régional inscrit dans le cadre du Forum 2.0 de l'ANLCI : la mobilisation du monde du sport sur le champ de la prévention de l'illettrisme. Depuis la rentrée, des clubs et comités sportifs collaborent à la formalisation de modes d'action sur ce champ peu investi jusqu'alors.

Enfin, un des points forts de cette rencontre aura été la contribution de 27 structures à l'animation de stands très appréciés par les participants : Centre Ressource Illettrisme régional, OPCA, groupements des organismes de formation, grands réseaux de bénévoles, fondations, porteurs en région des Actions éducatives familiales (AEF) et d'actions culturelles. Les soutiens du SGAR, de la DRJSCS et du CRI-PACA ont également contribué à la réussite de cette journée.



Guylaine Costantino, Chargée de mission régionale lutte contre l'illettrisme :
04 91 14 13 52 - guylaine.costantino@ac-aix-marseille.fr

Les Assises en Basse-Normandie : faire passer les messages au plus près des personnes et des territoires

La Basse-Normandie, après avoir accueilli près de 250 personnes lors de la Semaine de l'illettrisme a organisé des Assises de l'illettrisme pour clôturer cette semaine de mobilisation et ainsi ouvrir de nouvelles perspectives. 200 personnes ont assisté le 25 juin à cette rencontre qui s'est tenue au palais des congrès de Caen.

À la demande de la Direccte et du Conseil régional de Basse-Normandie très impliqués dans la lutte contre l'illettrisme au sein de cette région, une semaine de l'illettrisme a été organisée du 21 au 24 mai 2013, précédant ainsi les assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

11 territoires ont été choisis dans la région basse-normande pour organiser cette semaine de l'illettrisme qui s'est articulée autour de deux actions phares : 20 petits déjeuners «découverte» à l'initiative des Ateliers de formation de base ainsi que 3 temps forts locaux qui se sont déroulés en même temps dans plusieurs villes de la région (Alençon, Caen et Granville).

Ces rencontres, qui ont permis de s'emparer de la dynamique des Assises régionales pour sensibiliser à l'illettrisme, devaient s'attacher à valoriser ce qui se fait à l'échelle d'un territoire autour d'actions «exemplaires», donner la parole aux acteurs locaux, recueillir notamment les attentes et les besoins, impulser une dynamique territoriale par l'exemplarité et la mobilisation de partenariats, rechercher des leviers régionaux à mobiliser pour mieux repérer et accompagner les jeunes, les salariés ou les demandeurs d'emploi.

Les trois temps forts locaux

Ces temps fort ont permis de présenter des actions exemplaires menées sur le territoire et d'ouvrir les débats avec les acteurs locaux en vue de déterminer des axes de progrès, des leviers de démultiplication ou de pérennisation.

Ces débats et leurs conclusions ont, par la suite, été repris à l'occasion des assises régionales, alimentés par des témoignages de participants ou par la mise en valeur d'actions jugées innovantes.

Le premier temps fort organisé à Caen «Agir contre l'illettrisme en entreprise» a permis de travailler sur une thématique en lien avec les priorités régionales pour les salariés d'entreprise. Le second temps fort qui, lui, s'est déroulé à Alençon sur le thème «Agir contre l'illettrisme : nouveaux partenariats avec le monde associatif» faisait suite à des demandes de partenaires régionaux et a été organisé pour les associations. Enfin, le dernier temps fort s'est tenu à Granville sur la thématique «Parents et réussite scolaire». Il a été organisé en référence aux Actions Éducatives Familiales menées par l'ANLCI.



Temps fort «Agir contre l'illettrisme en entreprise» - Caen : des salariés diplômés en présence du Vice-président de la Région Basse-Normandie, Yanic Soubien.

« Il est nécessaire de rapprocher les familles de l'école à travers des actions portées conjointement par les acteurs de la formation initiale et continue. »



20 petits-déjeuners «découverte»

Ces rencontres sont le fruit d'une mobilisation exemplaire des organismes de formation intervenant dans la lutte contre l'illettrisme sur les dispositifs Compétences Clés de l'État ou Programme Formation de Base de la Région.

Chaque organisme présent a organisé son propre «petit-déjeuner porte-ouverte» avec l'ensemble de ses équipes de formateurs et de stagiaires, en lien avec le centre de ressources illettrisme régional, l'ERREFOM, qui s'est chargé de centraliser les 20 projets.



Petit-déjeuner - ENEFA.

« S'il est nécessaire de distinguer lutte contre la pauvreté et lutte contre l'illettrisme, il faut inventer de nouvelles situations d'interface entre dispositifs et acteurs, imaginer de nouvelles solutions. »

Les Assises de l'illettrisme en Basse-Normandie

Grâce aux apports de la semaine de l'illettrisme, des assises régionales ont réuni à Caen le 25 juin dernier près de 200 participants. Elles ont permis d'aborder les thématiques autour de la sécurisation des parcours d'un jeune en situation d'illettrisme et des leviers et enjeux du développement de parcours pour les salariés. Des témoignages d'acteurs ayant participé aux rencontres locales sont d'ailleurs venus illustrer certains questionnements ou axes de travail.

Il s'agit là d'une opération réussie pour parler de l'illettrisme et montrer que des solutions existent puisque ce sont plus de 500 personnes qui ont participé à la semaine de l'illettrisme et aux assises régionales : prescripteurs de formation, organismes de formation, élus locaux, chefs d'entreprises,...

Le choix de regrouper l'ensemble des manifestations sur une semaine durant la semaine de l'illettrisme a permis de générer un certain impact médiatique. Ainsi, les organismes de formation qui se sont tous mobilisés pour cette manifestation se sont sentis valorisés et reconnus, à travers les articles parus dans la presse locale, les retours très positifs de leurs partenaires et l'implication de l'État et de la Région qui a donné envie à ces derniers de pérenniser le concept en le répétant tous les deux ans. Enfin, des actions de formation ont pu voir le jour grâce à des contacts pris lors de ces rencontres-découverte.

À noter qu'une nouvelle rencontre régionale «Lutte contre l'illettrisme : quel accompagnement par les bénévoles ?» qui a réuni l'ensemble des associations régionales et les ateliers de formation de base, a été organisée le 15 octobre dernier, en partenariat avec la DRJSCS et la Région, en écho au temps fort organisé à Alençon sur la problématique du monde associatif.



L'un des supports proposés pour ces rencontres «Agir contre l'illettrisme» en Basse-Normandie

ZOOM SUR L'OBSERVATOIRE DE L'ILLETTRISME EN BASSE-NORMANDIE



Chaque année, l'État et la Région Basse-Normandie consacrent 3 millions d'euros par an dans les dispositifs d'accueil en formation des publics en situation d'illettrisme, des moyens financiers conséquents. De plus, les OPCA disposent de moyens importants attribués par le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP). Pour autant, le phénomène de l'illettrisme reste important dans la région.

Afin de se doter d'indicateurs spécifiques et d'apporter des réponses, l'État, la Région et les partenaires sociaux ont ainsi décidé de créer un observatoire régional de l'illettrisme : de quoi parle-t-on ? Qu'en est-il en Basse-Normandie ? Quels sont les moyens et dispositifs mis en œuvre pour prévenir et lutter contre l'illettrisme sur nos territoires ? Quels acteurs agissent en faveur de la réduction de ce phénomène ? De quels outils dispose-t-on pour y parvenir ?

www.ipi-bn.fr

Véritable plate-forme de mutualisation de l'information sur le thème de l'illettrisme en Basse-Normandie, l'observatoire doit permettre de créer une synergie entre les acteurs afin de rendre plus efficaces les moyens de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

Le site «Information Prévention Illettrisme Basse-Normandie», conçu par l'ERREFOM qui porte la mission régionale de lutte contre l'illettrisme en Basse-Normandie et qui a été financé par le Fonds Social Européen, est une vitrine ouverte au grand public et aux professionnels. Il s'adresse à toute personne en situation d'illettrisme ou connaissant une personne confrontée à ce problème, employeur, professionnel, bénévole ou élu et permet de diffuser les informations, les données, les documents qui ont été recensés dans le cadre des travaux de l'Observatoire.

L'Observatoire a trois priorités d'actions : réaliser un diagnostic régional de l'illettrisme à travers l'analyse de données chiffrées, identifier les acteurs, les actions et les moyens mis en œuvre au titre de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme et enfin, inscrire la prévention et la lutte contre l'illettrisme dans une approche territoriale.

Le site se décompose en 3 grandes parties :

1. Comprendre

On y retrouve des définitions, illustrations, chiffres nationaux, régionaux et locaux fournis par les différents partenaires (Missions locales, JDC, Insee, ...).

2. Agir

Cette partie du site a été développée en lien avec l'architecture du site national de l'ANLCI pour favoriser les échanges et dans laquelle on retrouve les 3 sphères (vie professionnelle, éducation famille, vie sociale, citoyenneté, culture), les acteurs régionaux et locaux ainsi que les actions en direction de publics identifiés, l'objectif étant de faire connaître les actions et leurs acteurs sur l'ensemble des territoires bas Normands.

3. Observatoire

Cette partie du site est plus spécifiquement réservée aux professionnels. On y retrouve une base documentaire juridique, financière et technique ainsi qu'une boîte à outils leur permettant de mutualiser les travaux, outils régionaux et nationaux sur différentes thématiques (entreprise, parentalité, ...).

Plus d'informations sur l'observatoire sur www.ipi-bn.fr



En savoir plus sur l'Observatoire : www.ipi-bn.fr
Marie-José Lefebvre, Chargée de mission régionale
lutte contre l'illettrisme
02 31 95 03 39 - mjlefebvre@errefom.info



Les Assises en Midi-Pyrénées : la réussite éducative et les Actions Éducatives Familiales (AEF), thèmes phares en présence de la Ministre de la Réussite éducative.

La région Midi-Pyrénées a accueilli le 2 juillet 2013 dans les locaux de la CARSAT ses assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme auxquelles Madame George Pau-Langevin, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation nationale, Chargée de la Réussite éducative a participé, en présence de plus de 200 participants.

3 grandes tables rondes ont rythmé cette journée :

- **Consolider les compétences de base des jeunes : un enjeu de sécurisation de leurs parcours de formation scolaire et professionnelle.** Les intervenants ont pu présenter des exemples d'expériences visant à réintégrer des jeunes sortis du système scolaire ou en parcours d'apprentissage, dans l'emploi et vers la voie de la citoyenneté.
- **Développer les compétences de base dans le monde du travail : un double enjeu pour l'emploi des salariés et pour l'accompagnement des mutations économiques des entreprises.** Cette table ronde visait à montrer les méthodes de suivis et les formations proposées et adaptées aux demandeurs d'emploi et salariés en situation d'illettrisme.
- **Prévenir l'illettrisme : une action au coeur de l'École et une préoccupation des acteurs qui interviennent auprès des enfants.** Ont été présentées des démarches éducatives mises en œuvre par l'École et des associations pour améliorer les apprentissages autour de la lecture et de l'écriture.

Rappelons que Madame George Pau-Langevin a prononcé un discours dans lequel elle s'est attachée à rappeler la nécessité de rendre les apprentissages concrets et de faire en sorte que la lecture devienne un moment de plaisir agréable, la place des parents étant fondamentale :

« La lutte contre l'illettrisme est très importante car on ne se rend peut-être pas suffisamment compte que c'est une cause importante d'inégalité, une cause de fracture sociale. C'est pourquoi le soutien aux associations, notamment aux mouvements d'éducation populaire, est essentiel. Nous devons essayer de lutter dès le début pour prévenir l'illettrisme : il faut agir au primaire, c'est le sens du plan de refondation de l'école avec notamment plus de maîtres que de classes, l'augmentation du nombre d'assistants, etc. Ce sont autant de manières de lutter contre l'illettrisme. Beaucoup d'adultes qui sont confrontés en silence à cette situation, parfois avec honte, ont compris que nous prenons le problème à bras le corps aujourd'hui. »

La signature du deuxième plan régional de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme est venu clôturer cette rencontre.

« Pendant longtemps, on se disait qu'on n'arrivait pas à faire en sorte que les parents soient acteurs à nos côtés, aujourd'hui on se demande comment se faire de nouveau comprendre, comment partager les codes, mieux les transmettre. C'est une évolution essentielle. »



En savoir plus sur les Assises : www.anlci.gouv.fr

Marie-Christine Carrié, Chargée de mission régionale lutte contre l'illettrisme
05 34 45 33 56
marie-christine.carrie@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

DÉCOUVRIR LA BROCHURE DE 4 PAGES QUI PROPOSE UN RETOUR SUR LES ASSISES DE MIDY-PYRÉNÉES :

Document en téléchargement sur le site de l'ANLCI : www.anlci.gouv.fr rubrique Région Midi-pyrénées



Les Assises du Limousin : un foisonnement d'actions

Près de 200 personnes ont répondu présentes aux assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme organisées le 2 juillet 2013 dans le limousin, au Domaine de la Borie situé à Solignac.

Cette rencontre a permis de montrer que la lutte contre l'illettrisme en Limousin est un foisonnement d'actions, avec des réponses multiples pour prévenir l'illettrisme, accompagner les jeunes en grande difficulté, développer les compétences clés des salariés et des demandeurs d'emploi, tout en valorisant de très nombreux acteurs.

Les voix des partenaires clés se sont faites entendre avec des prises de parole du Conseil régional, des OPCA (avec AGEFOS PME notamment), de l'AFPA, de l'ARACT, de Pôle Emploi et du CNFPT, pour illustrer l'importance d'agir et de proposer des formations contextualisées.

Dans ce cadre, A.G, agent dans la fonction publique territoriale a témoigné de son parcours d'apprenante. Cette dernière était en grande souffrance à l'école, a perdu confiance en elle et, à l'âge adulte, a eu le désir de réapprendre. Elle a trouvé un écho favorable auprès du CNFPT et a suivi une formation :

« J'étais fière de ne plus avoir honte. »

Au travers des stands, ces assises ont permis à des acteurs de terrain de présenter leurs actions et missions. Les participants ont également pu découvrir l'exposition-quizz «illettrisme, parlons-en» et ainsi se questionner et débattre sur les grandes problématiques qu'elle pose.



En savoir plus sur les assises : www.anlci.gouv.fr
Catherine Tabaraud, Chargée de mission régionale lutte contre l'illettrisme
05 55 10 99 09 - c.tabaraud@prisme-limousin.fr



Des manifestations labellisées tout au long de l'année 2013

Depuis avril 2013, des manifestations labellisées Grande cause nationale ont été organisées partout en France, par les membres du collectif ainsi que d'autres partenaires. Ces dernières sont l'occasion d'une prise de parole afin de présenter les enjeux du label Grande cause nationale, de proposer des ressources sur l'illettrisme et des éléments sur la dynamique mobilisatrice en cours. Voici une sélection de manifestations parmi les très nombreuses réunions organisées cette année :

18^e édition du Prix Chronos de littérature

13 juin 2013 à Paris



Le 13 juin a été organisé le Prix Chronos de littérature qui s'est tenu à l'hôtel de Ville de Paris, en présence de 500 personnes dont 300 scolaires. Cette rencontre a permis de présenter les enjeux de la Grande cause. Marianne Eshet, Déléguée générale de la Fondation SNCF présente à cette occasion et partenaire de cette édition a remis un prix. Depuis sa création en 1996, ce prix s'inscrit dans le cadre du programme «Grandir Vieillir» de la Fondation Nationale de Gérontologie (Fondation reconnue d'utilité publique) qui s'attache à faire réfléchir les jurés sur la thématique du parcours de vie, ce qui permet de s'inscrire dans la succession des générations.

En savoir +

www.prix-chronos.org

Vernissage de l'exposition de Virginie de Galzain

Vendredi 6 septembre 2013 à Versailles



La direction du service national (DSN) du ministère de la Défense, en collaboration avec la photographe Virginie de Galzain a présenté au mois de septembre, à Versailles, l'exposition «Illettrisme : droit de savoirs». S'inscrivant dans les actions de sensibilisation en faveur de la Grande cause nationale de l'année 2013, la DSN tient à valoriser le travail mené lors des Journées défense et citoyenneté (JDC) pour détecter et orienter les jeunes en difficulté de lecture. Une inégalité qui touche encore près de 10% d'entre eux. L'objectif de ce projet est d'humaniser une réalité invisible. Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI a participé au vernissage de cette exposition aux côtés du Lieutenant-Colonel François-Xavier BERTHE-DE-POMMERY de la direction du service national (DSN - Ministère de la Défense) et de ses équipes.

En savoir +

Site du photoreportage : <http://droitdesavoirs.wordpress.com>

Site de la DSN : www.defense.gouv.fr/JDC

Forums des associations et de la vie locale des communes du territoire Val-et-Forêt

Samedi 7 et dimanche 8 septembre 2013 : forums de Franconville (95130) et d'Eaubonne (95600)

Samedi 14 septembre 2013 : forum d'Ermont (95120) et de Saint-Leu-la-Forêt (95320)



L'association Clé dont la mission est d'accompagner des personnes en situation d'illettrisme pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle a participé, comme elle le fait chaque année, aux forums des associations et de la vie locale des communes du territoire Val-et-Forêt sur lequel elle rayonne, l'objectif étant d'accroître son équipe de bénévoles formateurs et d'informer ceux qui le souhaitent sur l'action de bénévole formateur.

En savoir +

www.clevf.org

Journée internationale de l'alphabétisation organisée par l'UNESCO

9 et 10 septembre 2013 à Paris



Depuis plus de 40 ans, l'UNESCO célèbre la Journée internationale de l'alphabétisation en rappelant à la communauté internationale que l'alphabétisation est un droit humain et qu'elle est la base de tout apprentissage. Cette année, elle a célébré cette journée en son siège à Paris. Dans ce cadre, elle a proposé un colloque intitulé «Vers un vingt-et-unième siècle alphabétisé» auquel Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI est intervenu pour porter la voix du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» en cette année de label «illettrisme, Grande cause nationale 2013».

En savoir +

www.fr.unesco.org

«Des livres dès le berceau» avec Quand Les Livres Relient

Vendredi 13 septembre 2013 à Paris



L'Agence QUAND LES LIVRES RELIENT a organisé une journée de sensibilisation «Des livres dès le berceau», grâce au soutien de la Fondation SNCF, destinée à montrer comment la prévention de l'illettrisme peut s'opérer chez les tout-petits. Eric Nedelec, Coordonnateur national de l'ANLCI et Marianne Eshet, Déléguée générale de la Fondation SNCF ont introduit cette journée.

En savoir +

www.quandleslivresrelient.fr

La Foire internationale de Clermont-Cournon avec le CRI Auvergne

Du 7 au 16 septembre 2013 à Clermont-Cournon



Le centre de ressources illettrisme auvergne a proposé un stand lors de la 36^e foire internationale de Clermont-Cournon qui réunit chaque année plus de 700 exposants issus de toute la France, tous secteurs d'activités confondus et qui accueille près de 200 000 personnes. L'objectif était de faire connaître les enjeux de l'illettrisme en soutien de l'action menée durant cette année de Grande cause nationale. Il s'agissait aussi de financer la formation d'animateurs via une initiation à la réalisation de livres-objets. L'expo-quizz «illettrisme, parlons-en» a également été proposée durant cette foire.

En savoir +

www.cri-auvergne.org



Porter le message sur les territoires

«Journée illettrisme et numérique» avec le Centre régional de la lecture et de l'écriture

Lundi 16 septembre 2013 à Laon



En fin d'année 2012 et avec le soutien de la DRAC Picardie et de la Région Picardie, le centre s'est associé à l'ANLCI et l'URLIP pour l'organisation d'un programme de journées thématiques autour de la lutte contre l'illettrisme. Une nouvelle journée a ainsi été organisée le 16 septembre sur la thématique «illettrisme et numérique», avec la participation d'Elie Maroun, Chargé de mission national de l'ANLCI.

En savoir +

www.cr2l-picardie.org

Portes Ouvertes de l'Association Clé

24 septembre 2013 à Ermont (95120)



Une journée porte ouverte a été organisée à Ermont avec pour objectif d'accueillir des personnes en situation d'illettrisme qui n'ont encore jamais osé franchir le seuil de la porte de l'association mais également des «partenaires d'action» qui sont sur différents terrains (points emploi, CCAS, assistantes sociales, etc.) ainsi que des relais pour orienter les personnes en difficulté.

En savoir +

www.clevf.org

6^e journée du refus de l'échec scolaire organisée par l'AFEV

25 septembre 2013 à Paris



Pour dénoncer la sortie chaque année sans diplôme d'environ 150 000 jeunes, l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) organise, depuis 2008, la «Journée du Refus de l'Échec Scolaire» (JRES) désormais identifiée par les médias comme la journée annuelle où le regard du grand public se focalise sur la question de l'échec scolaire. Pour cette 6^e édition, le thème à l'honneur était «**la valorisation des filières professionnelles**».

Vincent Peillon, Ministre de l'Éducation Nationale est intervenu en ouverture de cette journée organisée à Paris, en présence de Laura Flessel, marraine de l'association, et Aziz Jellab, sociologue, inspecteur général de l'Éducation Nationale et spécialiste du lycée professionnel.

En savoir +

Sur la JRES et découvrir la contribution de l'ANLCI sur www.refusechecscolaire.org

Colloque Franco-Belge «Pratiques de l'écrit et culture numérique» organisé par l'Association Initiales

Du 30 septembre au 1^{er} octobre 2013 à Reims



La fracture numérique touche à la fois sur les plans personnel, social, culturel et professionnel les personnes rencontrant des difficultés liées à la non-maîtrise de la langue et constitue une forme d'exclusion. Le colloque «Pratiques de l'écrit et culture numérique» auquel a participé Elie Maroun, Chargé de mission à l'ANLCI, a permis d'aborder les questions suivantes : Comment accompagner les personnes en difficulté face à l'écrit pour acquérir les compétences numériques nécessaires au quotidien ? Comment la dimension numérique intervient-elle sur l'évolution des pratiques pédagogiques et approches d'apprentissage ? Comment le numérique peut-il contribuer à la prévention de l'illettrisme ? Quels accompagnements pour donner le goût et le plaisir de l'apprentissage dès le plus jeune âge ?

En savoir +

initiales2@wanadoo.fr

Grand rassemblement des élus CFDT d'entreprises et d'administrations

Judi 10 octobre 2013 à Paris



La Confédération a organisé le 10 octobre à Paris un rassemblement qui a accueilli près de 5000 élus d'entreprise et d'administration, l'objectif étant d'amplifier le mouvement pour donner une meilleure visibilité au rôle des élus CFDT, mais également de valoriser leurs actions sur le terrain au quotidien tout en montrant l'implantation de la CFDT dans les entreprises et les administrations. À cette occasion, les équipes de l'ANLCI ont été invitées à animer un stand, une opportunité pour informer les participants sur l'année de Grande cause nationale et de présenter les ressources sur la lutte contre l'illettrisme. Plusieurs autres stands ont également été proposés aux partenaires de la CFDT.

En savoir +

www.anlci.gouv.fr, rubrique Agenda

3^e rencontre nationale de Lire et Faire Lire

Du 15 au 17 octobre 2013 à Port Leucate



Ce sont près de 400 bénévoles, venant de toute la France, qui ont été attendus à Port Leucate dans le cadre de la 3^e rencontre nationale de l'association Lire et faire lire, organisée par l'association et la Fédération de l'Aude de la Ligue de l'Enseignement-FAOL, au Village-vacances de Rives des Corbières. Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI a participé à cette rencontre afin de relayer le message porté par la Grande cause 2013. La programmation de cet événement national a été construite autour de la thématique «devenir lecteur(s)» : une démarche d'engagement dans le bénévolat qui consiste à transmettre son plaisir de lire et à le partager avec les enfants, et les chemins qui mènent le tout-petit, l'enfant, le jeune à la découverte de la lecture... un plaisir qu'on peut rendre accessible à chacun !

En savoir +

www.lireetafairelire.org



Rencontre nationale de Chantier École

17 et 18 octobre 2013 à Toulon



Les 7^e Rencontres nationales du réseau ont été organisées autour de deux journées d'échanges, de rencontres et de découvertes. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, forte de ses 230 structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), a accueilli l'évènement dans la ville de Toulon.

En savoir +

www.chantierecole.org

Forum départemental : illettrisme, Grande cause nationale 2013

18 octobre 2013



Un Forum départemental organisé par la Préfecture de l'Aude s'est tenu le vendredi 18 octobre à Carcassonne. Véritable espace de rencontre et d'échanges visant à favoriser les débats, il s'adressait à la fois aux professionnels d'insertion, de l'emploi et du secteur socio-éducatif, prescripteurs, organismes de formation, lieux ressources insertion, structures d'insertion par l'activité économique, aux OPCA, chambres consulaires, PJJ, services pénitentiaires probation SPIP, EPIDE, associations socio-éducatives, CIO, régies des quartiers, réseau politique de la ville, conseillers CAF. Parmi les moments forts prévus, un temps de sensibilisation dans le cadre de la Grande cause nationale, la présentation de la politique départementale de lutte contre l'illettrisme, l'expo-quizz «illettrisme, parlons-en».

En savoir +

Annie Claude de Chivré - ac.dechivre@ac-montpellier.fr - 04 68 11 57 56

Festival de Rouen du Livre de Jeunesse

Du 22 au 24 novembre 2013 à Rouen



Devenu un événement incontournable du patrimoine culturel normand, la 31^e édition du Festival du Livre de Jeunesse de Rouen qui, chaque année accueille entre 20 000 et 25 000 visiteurs, se déroulera du 22 au 24 novembre 2013, à la Halle aux Toiles.

Cet évènement qui a reçu le label Grande cause nationale, organisé depuis 1983 à l'initiative de la CGT et l'Association des Amis de la Renaissance, se fixe comme but de promouvoir la littérature de jeunesse en montrant la richesse et la diversité de l'édition francophone. Autour d'un thème fédérateur, le Festival invite le public à rencontrer des éditeurs, des auteurs, des illustrateurs... mais également à participer aux animations et aux débats qui jalonnent les trois jours de la manifestation.

Des rencontres, des dédicaces, des spectacles, débats, expositions... font l'identité du Festival et contribueront à rassembler les différents acteurs de l'univers du livre (auteurs, illustrateurs, éditeurs, bibliothèques, librairies, associations...) autour du thème du voyage choisi pour cette nouvelle édition. Des concours (de nouvelles, d'affiches, d'illustrations...) seront également organisés afin de permettre aux auteurs et illustrateurs en herbe de présenter leurs créations. Ainsi le Festival offrira aux lauréats la possibilité de faire connaître leurs travaux en les publiant et en favorisant leur diffusion.

En savoir +

www.festival-livre-rouen.fr - Email : communication@festival-livre-rouen.fr

29^e édition du Salon du livre et de la presse Jeunesse

Du 27 novembre au 2 décembre 2013 à Montreuil



Après une 28^e édition basée sur le thème de l'aventure, le rendez-vous incontournable de la littérature jeunesse sera cette année consacré aux «héros» (cultures Sud-africaines, éditions papier et numérique, prix littéraires, rencontres avec de nombreux créateurs européens ainsi que d'autres surprises). Le rendez-vous a été pris pour l'ANLCI ainsi que les membres du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» qui participeront à ce salon pour relayer le message de la Grande cause et ainsi sensibiliser le grand public à l'illettrisme.

En savoir +

www.salon-livre-presse-jeunesse.net

Conférence sur l'illettrisme organisée par le Club des 1000

28 novembre 2013 au CREPS de Vichy



Une conférence sur l'illettrisme sera organisée par le club des 1000 à l'occasion de la 2^e édition de la Semaine régionale de la diversité. Cette dernière visera à lever le tabou sur l'illettrisme, montrer qu'il ne s'agit pas d'une fatalité, contribuer à modifier positivement le regard porté sur ce fléau, agir/influer sur l'autonomie, la sécurité des salariés et ainsi harmoniser le développement des entreprises.

En savoir +

www.club-des-1000.fr

Et bien d'autres dates de manifestations labellisées
à retrouver sur le portail www.anlci.gouv.fr



De nouveaux outils d'information pour poursuivre la sensibilisation au-delà de 2013

Parallèlement à la campagne de communication grand public qui a été lancée dès l'attribution du label à la lutte contre l'illettrisme, un dispositif d'information et de communication a été mis en place par le collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme», déployé pour vivre durant cette année de forte mobilisation et pour être utilisé au-delà de la Grande cause. Un nouveau portail de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, livrets de témoignages, films, expo-quizz, plaquettes, ..., les outils et ressources proposés ont été déclinés en fonction des thématiques clés abordées (insertion, emploi, vie sociale, citoyenne,...) et servent à équiper les membres du collectif pour leurs manifestations ainsi que tous les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.



Un nouveau portail de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme - www.anlci.gouv.fr qui, pour la première fois, permet aux acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme de se référencer.

Le site, dans une version beaucoup plus attractive permet une navigation plus intuitive, afin de montrer l'étendue et la dynamique des actions menées sur tout le territoire.

Un menu institutionnel présent en permanence, permet de mieux connaître l'ANLCI et ses partenaires, d'avoir accès à toutes les données sur l'action de lutte contre l'illettrisme qu'elle mène avec l'appui de son réseau, de découvrir les chiffres de l'illettrisme, d'accéder au portail des régions et à la médiathèque qui propose un certain nombre d'outils, ressources et publications.

Aussi, afin d'aborder tous les champs d'action de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme (Entreprise, Prévention, Apprentissage, Culture...), des espaces thématiques ont été conçus avec pour objectifs de permettre à chacune des cibles, qu'il s'agisse du grand public, de l'entreprise, du partenaire, du bénévole, de l'association, etc..., de trouver le contenu adapté à sa recherche et à son besoin très rapidement, contenu accessible via trois sphères thématiques : **vie éducative et familiale - accès à l'emploi et vie professionnelle - vie sociale, citoyenne et culturelle.**

Chaque sphère se décompose en deux entrées (Qui est concerné ? - Tous les moments pour agir) et propose également un moteur de recherches des actions par critères. La sphère accès à l'emploi et vie professionnelle propose un sous-portail : **le portail «Renforcer les compétences de base des apprentis».**

Par ailleurs, le réseau et les instances de l'ANLCI bénéficient d'une meilleure visibilité : les membres du comité consultatif, administrateurs, conseil scientifique et de l'évaluation, équipe nationale et régionale, centres ressources illettrisme ainsi que les partenaires de l'ANLCI sont ainsi valorisés.

Le site propose également une cartographie des acteurs, un portail des régions avec des ressources, un moteur de recherche des actions à partir des trois sphères, un annuaire des services proposés par des organismes et associations locales dans les régions.

L'actualité thématique du site est sans cesse mise à jour, traitée au fil des événements et de la vie du réseau de l'ANLCI.

En savoir +

Pour toutes questions sur le référencement de votre structure et de vos actions, contacter Christelle Leblanc : **04 37 37 16 80 - christelle.leblanc@anlci.fr**



L'expérimentation «Renforcer les compétences de base des apprentis»

Rappelons que depuis 2009, l'équipe de l'ANLCI et ses partenaires sont fortement mobilisés autour de la question de la sécurisation des parcours des apprentis qui a bénéficié d'une expérimentation soutenue par le Fonds d'Expérimentation Jeunesse, la fondation BTP Plus et le Ministère de l'Outre-Mer. L'expérimentation «renforcer les compétences de base des apprentis» s'est déclinée dans 50 centres de formation d'apprentis sur 9 régions de métropole et d'outre-mer suite au constat que certains apprentis de niveau V (CAP) présentent de très graves difficultés avec les compétences de base, difficultés qui constituent elles-mêmes des obstacles importants dans le cadre de leur parcours de formation dite «générale» et hypothèquent leur accès au niveau de maîtrise requis pour le diplôme.

De plus, compte-tenu des exigences des situations de travail (communication au sein de l'entreprise, respect de consignes, contraintes liées à la sécurité) qui, de nos jours, imposent une maîtrise du lire, écrire, compter, elles empêchent l'accès des apprentis à l'autonomie professionnelle.

L'expérimentation menée avait donc pour but de proposer des solutions concrètes pour sécuriser les parcours de formation de ces apprentis en identifiant des solutions qui marchent, les clés de réussite et de transférabilité, en les analysant, afin d'en proposer à terme la généralisation, tout en prenant appui sur des pratiques et outils déjà existants.



Un livret de témoignages pour donner la parole aux personnes concernées



Le livret «Donnons la parole à ceux qui ont osé réapprendre» offre plusieurs témoignages de personnes sorties de l'illettrisme ou en passe de l'être, qui ont suivi un parcours de formation, de remédiation : jeunes en CFA, adultes, salariés, demandeurs d'emploi, bénéficiaires d'actions éducatives familiales (AEF)... Paru en juin 2013, il a été édité à près de 30 000 exemplaires grâce à l'appui du réseau ImpriFrance.

En savoir +

Disponible sur demande auprès de l'ANLCI :
Christelle Leblanc : christelle.leblanc@anlci.fr
ou en téléchargement sur www.anlci.gouv.fr



Grande cause nationale

pages 30 31



**Un film « pour donner envie... »
réalisé par la Fondation SNCF**



La **Fondation Solidarité SNCF**, partenaire de l'ANLCI dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, également membre du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» vient de réaliser un film «Prévenir

l'illettrisme» qui fait découvrir, en trois minutes, tout le travail que mène la Fondation : avec les associations, au cœur des quartiers et dans toutes les régions, l'appel à projets «Entre les lignes» destiné aux plus petits comme aux ados ou encore son soutien aux réseaux nationaux associatifs partenaires qui travaillent pour faire reculer l'illettrisme en France. Un film à voir et à partager pour sensibiliser tout le monde à la problématique de l'illettrisme, oser en parler et, pourquoi pas, donner envie de s'engager.

En savoir +



Retrouvez ce film sur le site de la Fondation SNCF : <http://www.fondation-sncf.org>, rubrique prévenir l'illettrisme.

Un film de témoignages de personnes confrontées à l'illettrisme



Ce petit film de 3 minutes réalisé par l'ANLCI interroge des personnes ayant suivi des parcours de formation. Il est disponible depuis le 10 juin sur le site de l'ANLCI : www.anlci.gouv.fr.

En savoir +

Informations : Fabienne Coly - fabienne.coly@anlci.fr
04 37 37 16 80

Plaquette « Chiffres »



Suite à la nouvelle enquête Insee IVQ 2011 sur l'illettrisme, la plaquette « chiffres » a été rééditée en 30 000 exemplaires grâce à l'appui du réseau ImpriFrance, pour communiquer largement sur l'ampleur du phénomène. Cette dernière nous donne de nouvelles informations sur l'illettrisme :

7 % de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en

France est en situation d'illettrisme, soit **2 500 000 personnes** en métropole contre 3 100 000 (9%) en 2004.

En savoir +

Pour en savoir plus sur les nouveaux chiffres, téléchargez la nouvelle plaquette ou la note INSEE parue le 18 décembre 2012 : www.anlci.gouv.fr, rubrique illettrisme - les chiffres.

L'atout gagnant de votre entreprise



Tout le monde a besoin de l'écrit. Mieux lire, mieux écrire, mieux comprendre, mieux s'exprimer, gagner du terrain dans la lutte contre l'illettrisme peuvent aider à améliorer les performances de votre entreprise.

La plaquette « la formation de base, l'atout gagnant de votre entreprise » rééditée en mai 2013 à près de 10 000 exemplaires, en partenariat avec le Medef présente en quelques pages les enjeux de la lutte contre l'illettrisme pour les entreprises : des informations sur les chiffres, les enjeux, la formation, la méthode, les savoirs de base indispensables pour les salariés ou bien encore des extraits du Code du travail y sont proposés.

En savoir +

Disponible en téléchargement sur www.anlci.gouv.fr rubrique médiathèque, ou sur demande auprès de l'ANLCI dans la limite des stocks disponibles
Charlotte Gilfort - 04 37 37 16 80 - charlotte.gilfort@anlci.fr



Un nouvel ouvrage dans la collection des Essentiels Milan «L'illettrisme»



Ce nouvel ouvrage écrit par Marie-Thérèse Geffroy, Présidente de l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme et Patricia Gautier-Moulin, journaliste vient de paraître dans la collection des Essentiels Milan avec le soutien de la Fondation SNCF. Alors que dans notre pays une vaste mobilisation a permis que l'illettrisme soit choisi comme Grande cause nationale 2013, cet essentiel simple et clair propose à chacun de mieux connaître l'ampleur de ce phénomène, ceux qui sont concernés, comment le prévenir et le faire reculer.

La première édition de 2003, largement diffusée auprès du grand public et utilisée par de très nombreux acteurs et décideurs de la lutte contre l'illettrisme avait permis de mieux appréhender les enjeux et les moyens d'organiser l'action.

Réécrit entièrement dix ans plus tard, ce nouvel ouvrage recense les données disponibles et permet de mesurer le chemin parcouru. Il présente les solutions efficaces qui existent, ceux qui les mettent en oeuvre et ceux auxquels elles sont destinées, aussi bien en matière de prévention que de lutte contre l'illettrisme. Dans une approche résolument pragmatique, les différents chapitres (mesurer, organiser, agir, encourager, approfondir) offrent au lecteur une présentation concrète des données chiffrées, méthodes d'action et d'organisation, pratiques qui réussissent et engagements des acteurs économiques et sociaux.

En librairie depuis le 2 octobre 2013, il sera remis aux participants lors des Assises nationales et européennes de l'illettrisme les 13, 14 et 15 novembre prochains à l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon.



Résumé : Lorsqu'on parle d'illettrisme, de quoi et, surtout, de qui parle-t-on ? En France, 2,5 millions de personnes éprouvent chaque jour de graves difficultés à lire, écrire, compter dans des situations simples de la vie courante, au travail, en famille, entre amis. Malgré les informations désormais disponibles et accessibles, les solutions efficaces qui existent, le problème reste méconnu et sous-estimé. Les idées reçues sur ceux qui sont concernés ont toujours la vie dure.

Elles sont pourtant vite dissipées lorsqu'on les connaît mieux. La reconnaissance de l'illettrisme comme Grande cause nationale en 2013 est l'occasion de donner un grand coup d'accélérateur, d'agir encore plus, encore mieux et plus vite car on peut prévenir et faire reculer l'illettrisme.

En savoir +

ANLCI : Virginie Lamontagne - virginie.lamontagne@anlci.fr
FONDATION SNCF : Laurence Behar - laurence.behar@sncf.fr

La Fondation SNCF, mécène majeur de la prévention de l'illettrisme en France, est partenaire de l'ANLCI et membre du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» composé de 66 organisations nationales. Dans le cadre de son appel à projets annuel «Entre les lignes», la Fondation SNCF a soutenu près de 600 projets en 5 ans et engage 1 million d'euros par an.



L'histoire du Lion qui ne savait pas compter

Après le succès de «l'Histoire du Lion qui ne savait pas écrire», paru en 2007, en partenariat avec l'ANLCI, et ayant gagné le prix de l'éducation enfantine 2008, les éditions Glénat ont décidé de développer cette fois, avec les nouvelles aventures de ce lion, les thématiques de l'illettrisme et de l'innomérisme, avec la parution de «l'Histoire du Lion qui ne savait pas compter», marqué du label Grande cause et préfacé par l'ANLCI.

L'ouvrage sera mis à l'honneur lors du prochain salon du livre jeunesse de Montreuil qui se tiendra du 27 novembre au 2 décembre 2013 à Montreuil. Ce salon sera labellisé «Agir ensemble contre l'illettrisme - Grande cause nationale».

L'histoire a été écrite par Martin Baltscheit et les illustrations réalisées par Colonel Moutarde.

Le lion ne sait pas compter jusqu'à 3 mais ça lui est bien égal, car avec sa lionne, ils forment un duo de rêve... oui mais voilà, un rival calculateur surgit un beau jour. Contant fleurette et multipliant les compliments à la lionne, il espère diviser pour mieux régner... notre lion saura-t-il faire la bonne opération ?

En savoir +

Retrouver le communiqué ainsi que toutes les informations sur la sortie de cet ouvrage, en ligne sur le site de l'ANLCI : www.anlci.gov.fr



Une expo-quizz pour mieux comprendre l'illettrisme et ses enjeux

EN IMAGES...



L'exposition-quizz aux assises régionales du Limousin



L'exposition-quizz aux assises régionales de Rhône-Alpes



L'exposition-quizz aux assises régionales de Franche-Comté



L'exposition-quizz aux assises régionales de Midi-Pyrénées

Le contexte

En France, 2 500 000 personnes sont confrontées à l'illettrisme.

Parmi les éléments du dispositif 2013 pour équiper les acteurs en région et contribuer à animer les assises régionales de l'illettrisme ainsi que les manifestations et temps forts **une exposition quizz sur l'illettrisme a été réalisée en partenariat avec la Fondation SNCF et le Moutard.**

Ses objectifs

Permettre d'engager et de développer la réflexion et les débats sur l'illettrisme et sur l'importance de savoir lire, écrire, compter : **Qu'est-ce que l'illettrisme ? Pourquoi apprend-t-on à lire et à écrire ? Qui est concerné ? Quelle présence de l'écrit au quotidien dans une société comme la nôtre ? Quelles difficultés pour les personnes qui y sont confrontées ? Comment prévenir l'illettrisme et agir face à lui ?**

À qui s'adresse-t-elle ?

Enfants, jeunes, adultes, professionnels, décideurs, acteurs, personnes fragilisées à l'écrit, l'expo-quizz s'adresse à **tous** afin que l'illettrisme ne soit plus un phénomène invisible.

L'expo-quizz, qu'est-ce que c'est ?

UNE EXPO-QUIZ®, C'EST QUOI ?



Kakémono extrait de l'expo-quizz® « Mon futur au présent, parlons-en ! »

Une expo-quizz® est un support d'animation ayant pour fil conducteur une série de questions qui suscite la réflexion, les échanges et le débat.

Un concept original pour s'interroger sur un sujet

L'expo-quizz offre une approche ludique et attrayante du sujet : une iconographie forte et humoristique ①, des questions interpellantes ② soutenues par un texte informatif court ③ et des visuels de communication institutionnelle ④.

Un principe interactif pour soutenir l'intérêt

Les participants remplissent un document « Vos réponses ! » qui pourra être ensuite un support d'échange et de débat. De même, le document « Solutions ! » permet de valider les savoirs et de poursuivre la réflexion avec d'autres personnes.

Une utilisation simple et pratique

Légères et transportables sans véhicule, les expo-quizz® sont constituées de 10 kakémomos indépendants souples et indéchirables.

Plus d'informations sur : www.lemoutard-expos.fr





Le principe de l'exposition



La découverte de l'expo-quizz se fait en équipe de 2 ou 3 personnes, à l'aide d'un document récapitulatif « Vos réponses » et d'un crayon pour cocher la ou les bonnes réponses. Les questions sont à choix multiples, les échanges se font dans un premier temps au sein des équipes. Les participants doivent argumenter et se mettre d'accord pour inscrire ensuite le choix des réponses.

Le temps de parcours est d'environ 25 mn. Les médiateurs s'appuient ensuite sur certaines illustrations et questions pour lancer le débat. À la fin du parcours, les équipes prennent connaissance des solutions à partir du document « Solutions » qui leur est remis.



Les visiteurs sont accompagnés durant leur visite par des professionnels de la prévention et de lutte contre l'illettrisme, membres des équipes de l'ANLCI, des Centres Ressources Illettrisme et sont aiguillés dans la rédaction des réponses au quizz reprises dans le guide.

Les visuels de l'exposition



Contact pour :

Emprunter l'expo pour vos manifestations :

Pour toute demande de prêt, vous pouvez vous renseigner auprès de l'ANLCI :

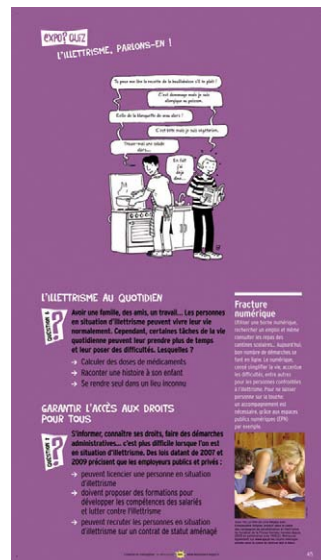
Carole Coulibaly : carole.coulibaly@anlci.fr
04 37 37 16 80

Vous équiper en achetant un kit complet d'expo-quizz avec les 5 kakémonos :

Dès aujourd'hui, vous pouvez commander l'expo-quizz « L'illettrisme parlons-en ! »

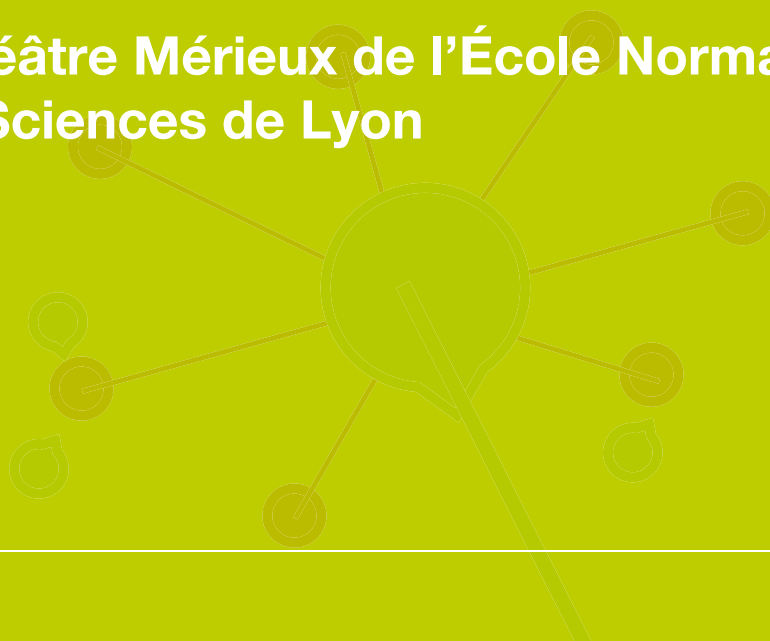
Pour cela, merci de contacter le Moutard :

Frédéric Touchet : lemoutard@lemoutard.fr
04 78 29 00 87



**Point d'orgue
de l'année
de Grande cause 2013 :
les Assises nationales
et européennes
de l'illettrisme
à Lyon les 13,
14 et 15 novembre**

**Dans l'amphithéâtre Mérieux de l'École Normale
Supérieure de Sciences de Lyon**



Séance Plénière

Mobilisés contre l'illettrisme en France et en Europe

Mercredi 13 novembre 2013 (14h)

L'attribution du label Grande cause nationale 2013 au collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» fédéré par l'ANLCI marque une étape importante dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme puisqu'il s'agit d'une opportunité de mobiliser les médias pour briser le tabou lié à l'illettrisme en donnant de la visibilité au problème et à ses solutions.

Cette mobilisation nationale s'inscrit dans une dynamique européenne qui se renforce : après avoir mis en place un groupe d'experts de haut niveau sur l'illettrisme (High Level Group), la Commission européenne a diffusé un ensemble de recommandations aux États membres fin 2012.

En partant du point de vue des personnes concernées par l'illettrisme, la session d'ouverture des Assises nationales sera consacrée aux échanges entre les membres du collectif Grande cause nationale et les décideurs nationaux et européens sur différents aspects : Quels ont été les apports concrets du label Grande cause nationale 2013 pour les personnes concernées et pour les membres du collectif qui les accompagnent ? Comment s'est organisée la mobilisation tout au long de 2013 sur tous les territoires ? En prenant appui sur les avancées de ces dix dernières années, comment profiter du label Grande cause nationale pour amplifier l'action ? En quoi la mobilisation française rejoint-elle les préconisations remises par le groupe d'experts de haut niveau sur l'illettrisme auprès de la Commission européenne ? Quelles sont les orientations de l'Europe en matière de lutte contre l'illettrisme et plus largement en matière d'éducation et de formation des adultes en difficulté ? Comment ces problématiques sont-elles prises en compte dans le cadre de l'Agenda européen pour l'éducation et de la formation des adultes ? Quel est l'investissement de la France pour répondre à ces priorités stratégiques européennes ? Comment la coordination française de l'agenda européen a-t-elle décliné ces priorités en axes de travail opérationnels ?

Les intervenants :

- Laurentien des Pays-Bas, Présidente du High Level Group sur l'illettrisme auprès de la Commission européenne
- Marie-Thérèse Geffroy, Présidente de l'ANLCI
- Jacques Salvator, Maire d'Aubervilliers
- Colette Langlade, Députée de la Dordogne, Présidente du groupe d'études parlementaire sur l'illettrisme et Xavier Breton, Député de l'Ain, membre du groupe d'études parlementaire sur l'illettrisme

- Francis Da Costa, Président du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP)
- Philippe Meirieu, Vice-Président du Conseil Régional Rhône-Alpes
- Danielle Kaisergruber, Présidente du Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie (CNFPTLV)
- Bernard Emsellem, Directeur général délégué de la SNCF
- Général Philippe Loiacono, Commandant le Régiment du Service Militaire Adapté
- Marie-Andrée Seguin, Secrétaire nationale CFTD
- Philippe Dole, Commissaire du Gouvernement auprès de l'ANLCI
- Yves Hinnekint, Directeur général d'OPCALIA
- Graziella Sbertoli, Directrice adjointe coopération internationale Agence Vox (Norwegian Agency for Lifelong Learning)
- Dana-Carmen Bachmann, Chef d'unité Grundtvig à la Commission européenne
- Linda Shohet, Directrice du Centre National pour la Littéracie, Canada / Québec

Et de nombreux autres représentants du collectif Grande cause nationale 2013 :

Marianne Eshet, Déléguée de la Fondation SNCF -
Jacqueline Pria, Agir Abcd - Paul Malartre, Membre du Conseil d'Administration des Apprentis d'Auteuil -
Marie Lallouet, Rédactrice en chef J'Aime Lire -
Cécile Jouenne Lanne, Responsable département citoyenneté à la Fondation Société Générale -
François Loiseau, Administrateur du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

Une traduction simultanée français/anglais et anglais/français sera proposée.

Une traduction en langue des signes sera proposée.

Réception des participants dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Lyon à 19h30.



Séance Plénière

Redonner confiance

Jeudi 14 novembre 2013 (9h)

Changer de regard sur l'illettrisme

En cette année de Grande cause nationale et pour la première fois dans notre pays, il a été possible de mener une campagne nationale de communication sur l'illettrisme dans le but de faire connaître ce phénomène. «Stigmatiser l'illettrisme sans stigmatiser les personnes», tel a été l'objectif de la campagne nationale. Une table ronde au cours de laquelle différentes campagnes ou opérations spécifiques qui ont pu être menées en France, en Europe et dans le monde pour sensibiliser sur l'illettrisme, agir en faveur de la lecture et plus largement pour l'alphabétisation est proposée.

Les intervenants pour cette séquence :

- Jean-Jacques Sébille, Directeur général adjoint agence DDB (campagne grande cause nationale)
- Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI
- Linda Shohet, Directrice de The National Centre for Literacy (Canada / Québec)
- Florence Foury, Chargée de mission ANLCI en Guyane
- Réginald Jean, PreFOB Guyane
- Sylvie Pinchart, Directrice de Lire et Ecrire (Belgique)
- Jean-Claude Gay, Vice-Président du Syndicat de la Presse Sociale
- Clare MacNally, Responsable de programmes et Relations Publiques, NALA (National Adult Literacy Agency en Irlande)
- Jean Christophe Raléma, Chargé de mission ANLCI région Centre

Prendre un bon départ

Cette séquence propose de suivre le parcours de vie d'un enfant de sa naissance à son entrée dans la scolarité. À partir de nombreux témoignages des membres du collectif Grande cause nationale 2013, l'éventail des actions qui, en se complétant, permettent de prévenir l'illettrisme, sera abordé : qu'il s'agisse d'acteurs intervenant dans des structures petite enfance, des acteurs de l'école, de ceux qui complètent son action, tous partageant le même objectif. Hélène Ouanas, Sous-directrice du socle commun, de la personnalisation des parcours scolaires et de l'orientation au Ministère de l'Éducation Nationale réagira à cette séquence.

En présence de nombreux représentants du collectif Grande cause nationale 2013 :

- Magali Dussourd-Deparis, Chargée de mission Fédération nationale des Orthophonistes
- Claude Berruer, Secrétaire Général Adjoint de l'Enseignement Catholique
- Sylvie Perles, Coordinatrice PRE Vaulx-en-Velin APFEE, et Quand les livres relient, l'UNAF, l'AFEV, les Francas, et le réseau des Villes éducatrices

Faire le premier pas

Le pas à franchir pour s'engager dans une démarche de formation de base semble d'abord insurmontable pour les personnes confrontées à l'illettrisme. Il est en effet essentiel de reprendre confiance en ses capacités et de dépasser le sentiment de honte pour renouer avec la lecture et l'écriture. L'environnement des personnes concernées, dont font partie intégrante les acteurs de l'action sociale, de l'emploi, de la formation, de l'action culturelle, a un rôle déterminant dans cette reprise de confiance. Tout doit être mis en œuvre par ceux qui accueillent et accompagnent les personnes potentiellement concernées par l'illettrisme pour adapter leur pratique professionnelle et créer un climat de confiance qui suscite le «déclic».

Des exemples concrets d'actions qui contribuent à provoquer le déclic seront présentés par les partenaires impliqués dans la lutte contre l'illettrisme.

Xavier North, Délégué général à la langue française et aux langues de France, réagira aux témoignages présentés lors de cette séquence.

En présence de nombreux représentants du collectif Grande cause nationale 2013 et partenaires :

- Zaïma Hamnache, Chargée de mission Ministère de la Culture
- Bruno Masurel, Responsable du Réseau École d'ATD Quart Monde
- Sylvie Monteillet, Administratrice de l'Académie des Écrivains Publics de France
- Eric Nédélec, Coordonnateur national de l'ANLCI
- Joyce Black, Coordonnatrice du programme Niace pour le Royaume Uni, le FAF TT, la CNAF, et le groupe de travail «Promotion de l'alternance et employabilité», AEFA

Clôture par Madame George Pau-Langevin, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation nationale, Chargée de la Réussite éducative.

« Les ateliers »

Jeudi 14 novembre 2013

2 modules et 7 ateliers simultanés

MODULE PRISE EN MAIN M1 14H - 17H30
La mallette de sensibilisation des Actions Éducatives Familiales (AEF - 1ère partie) : Quelles sont les problématiques auxquelles sont confrontés les parents lorsqu'ils sont en situation d'illettrisme ? Comment considérer et prendre en charge ces situations ?

MODULE PRISE EN MAIN M2 14H - 17H30
Les démarches et outils pour accompagner les jeunes en difficulté avec les compétences de base dans des dispositifs de formation (exemple de l'apprentissage (CBA) : Comment prendre en charge des jeunes en difficulté avec les compétences de base dans les CFA ? À quelles conditions d'autres dispositifs de formation peuvent-ils exploiter les démarches et outils expérimentés dans le cadre des CBA ?

Parrainé par : **Fondation BTP Plus**




ATELIER A1 14H - 17H30
Évaluer le phénomène illettrisme : Pratiques françaises et européennes : enquêtes internationales (ex. OCDE) ou propres aux pays (France, Angleterre, Allemagne...), quelles ressemblances et divergences ?

ATELIER A2 14H - 15H30
Organiser le rattachement scolaire des jeunes : Quelles pratiques d'accompagnement des jeunes en difficulté avec les compétences de base dans les établissements scolaires et les dispositifs spécifiques ?

ATELIER A3 14H - 15H30
Repérer les compétences clés en situation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi : À quelles conditions le repérage des difficultés chez les salariés et demandeurs d'emploi peut-il intégrer le repérage de leurs compétences clés en situation professionnelle ?

Parrainé par : **Fondation Solidarité Société Générale**




ATELIER A4 16H - 17H30
Conduire des activités culturelles et d'éducation informelle pour prévenir l'illettrisme : Comment les pratiques culturelles peuvent-elles favoriser des apprentissages informels des personnes en difficulté face à l'écrit ?

Parrainé par : **Fondation SNCF**




ATELIER A5 16H - 17H30
Positionner, construire et accompagner un parcours personnalisé d'acquisition des compétences de base : Comment organiser un positionnement et construire des parcours personnalisés permettant une auto-formation accompagnée des adultes ?

Parrainé par : **Agefos PME**



ATELIER A6 16H - 17H30
Conduire une action de formation avec l'aide du Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle (RCCSP) : Comment préparer et mettre en œuvre une organisation pédagogique en respectant l'approche et les termes du RCCSP ?

Parrainé par : **Unifaf**



ATELIER A7 14H - 15H30
Professionaliser les acteurs de l'orientation et de l'accompagnement des publics adultes peu qualifiés (Atelier AEFA).



Séance Plénière

↳ Réapprendre c'est possible, les solutions existent

Vendredi 15 novembre 2013 (9h)

Pour passer vraiment partout de l'intention à l'action, celles et ceux qui sont confrontés au problème ont besoin de connaître les solutions qui existent.

De la même manière, ceux qui accueillent les personnes en situation d'illettrisme ont besoin de savoir-faire et d'outils qui leur permettent de les accompagner efficacement vers la sortie de l'illettrisme, première étape essentielle pour envisager une insertion professionnelle réussie et durable. Identifier le problème, susciter la motivation des personnes et trouver la solution qui fonctionne avec celles qui sont réellement concernées par l'illettrisme ne se décrète pas et ne s'improvise pas, quand bien même il existerait des moyens conséquents pour financer des parcours.

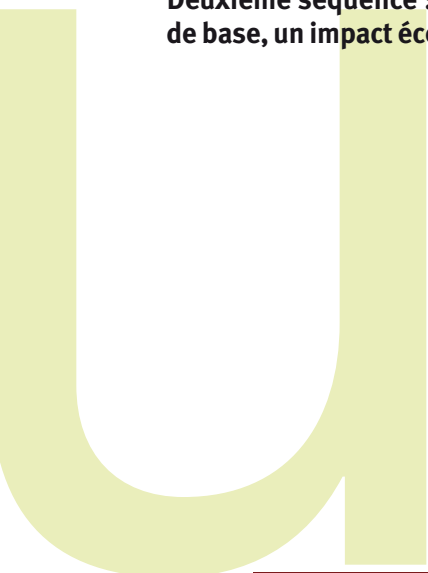
Avec l'aide du fonds social européen, en prenant appui sur une démarche rigoureuse et outillée, l'ANLCI accompagne l'essaimage des bonnes pratiques à l'échelle du territoire régional et au niveau national avec les grands réseaux partenaires implantés dans tout le pays. Il s'agit de généraliser, démultiplier et transférer des pratiques efficaces, des démarches et outils pertinents en lien avec les priorités définies dans les plans régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

Première séquence : pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, une formation adaptée et personnalisée.

Deuxième séquence : formation aux compétences de base, un impact économique et social à mesurer.

Les intervenants :

- Thierry Lepaon, Secrétaire général de la CGT
- Muriel Pénicaud, Directrice Générale Ressources Humaines du groupe DANONE
- Pierre Gattaz, Président du MEDEF (sous réserve)
- Pierre de Saintignon, Vice-Président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais (sous réserve)
- Serge Geri, Directeur d'Agefos-Pme Rhône-Alpes
- Thierry Dez, Directeur d'Uniformation
- Michel Fortin, Vice-Président du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours
- Hervé Estampes, Directeur général AFPA
- Bruno Morel, Directeur général Emmaüs Solidarité
- Pierre Courbebaisse, Vice-Président de la Fédération de la Formation professionnelle (FFP)
- Régis Juanico, Député de la Loire
- Stéphane Diebold, Président du Garf (Groupement des acteurs et responsables de la formation)
- Jean-Marc Huart, Sous-Directeur des politiques de formation et du contrôle, DGEFP



Vendredi 15 novembre 2013

1 MODULE ET 5 ATELIERS SIMULTANÉS

MODULE DE SENSIBILISATION **M3** 14H - 16H

Sensibilisation à la mise en œuvre d'une Action Éducative Familiale auprès de parents (AEF - 2^e partie) : Que mettre en place dans une AEF de type 3 ? Comment la question du jeu peut être pertinente tant dans la démarche que comme support pédagogique d'intervention ?

ATELIER **A8** 14H - 16H

Évaluer les compétences transversales : outils, techniques, méthode (Atelier AEFA).

ATELIER **A9** 14H - 16H

Renforcer les compétences de base pour sécuriser les parcours de qualification et d'évolution professionnelle : Comment inscrire la formation aux compétences de base dans un projet de sécurisation de parcours de qualification et d'évolution professionnelle ?

Parrainé par : Constructys



ATELIER **A10** 14H - 16H

Mettre en place des activités qui redonnent confiance et l'envie d'apprendre : Comment les activités et modalités pédagogiques peuvent-elles être incitatrices et dynamisantes pour l'engagement en formation aux compétences de base ?

ATELIER **A11** 14H - 16H

Créer une dynamique territoriale durable et efficace de prévention et de lutte contre l'illettrisme : Face à l'illettrisme, la démultiplication des bonnes pratiques dans une approche partenariale et contextualisée : Quelle dynamique collective sur le territoire ?

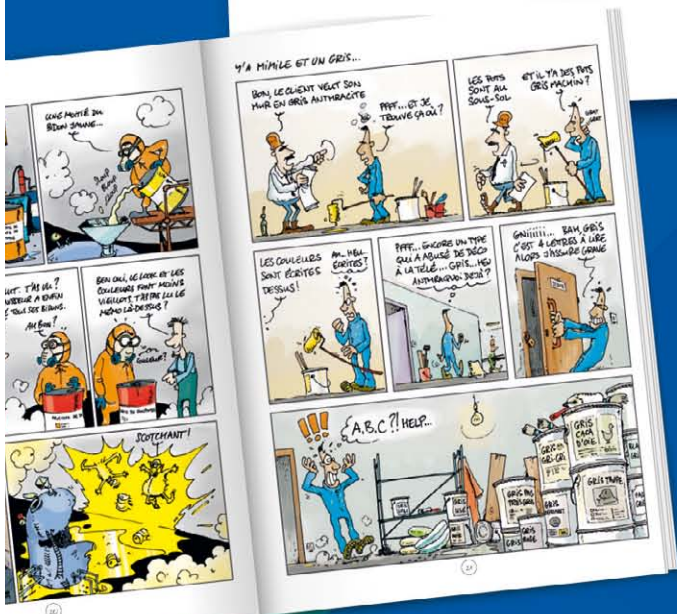
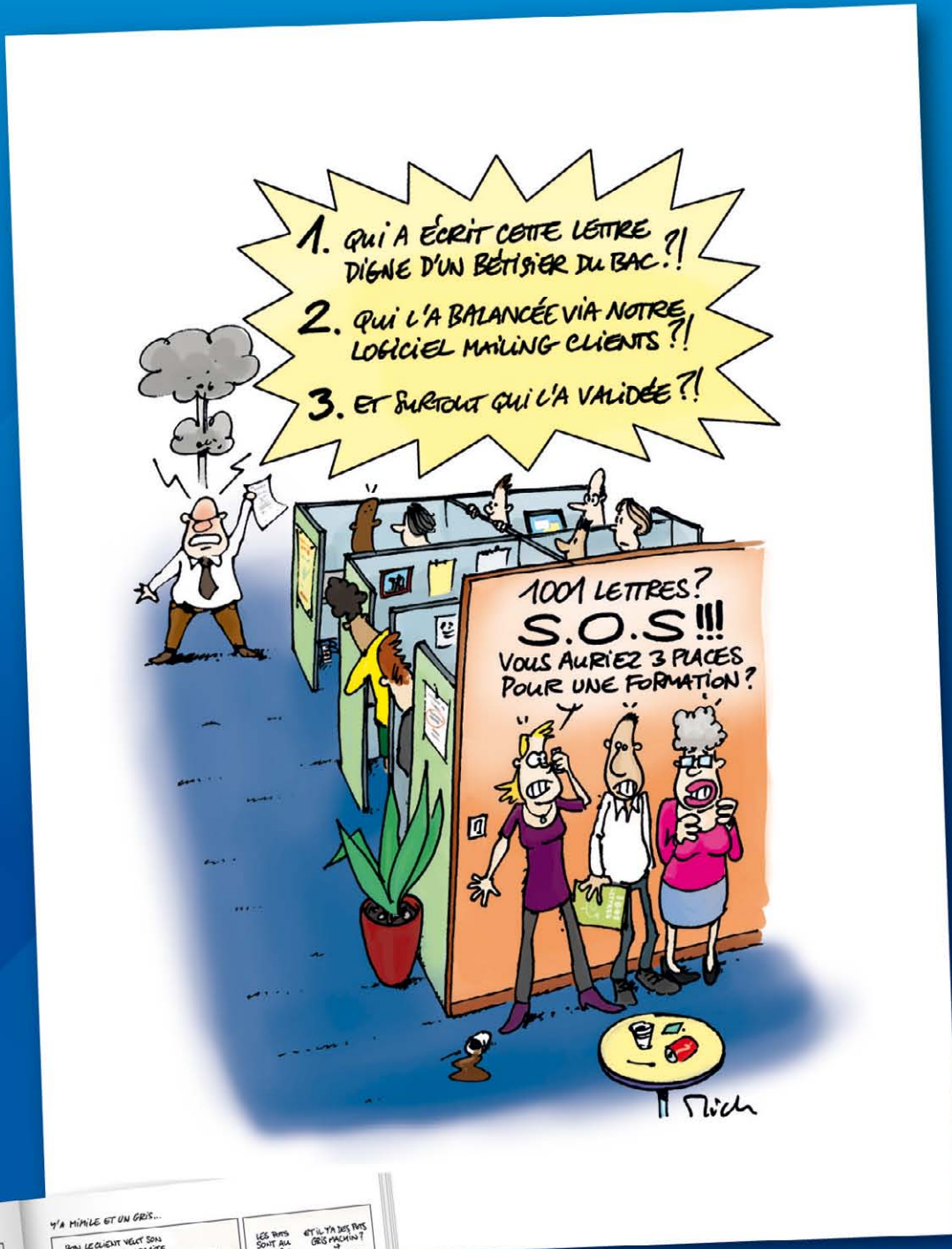
Parrainé par : ANFA



ATELIER **A12** 14H - 16H

Comment le numérique, outils et compétences, peut-il constituer un levier pour acquérir ou renforcer les compétences chez les jeunes et adultes en difficulté ?

Ils soutiennent le Journal du participant :



Pour en découvrir plus, rendez-vous sur le stand Opcalia, Espace Agora !


OPCALIA

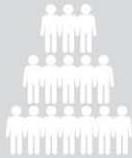
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

CCCA-BTP : LE RÉSEAU DE L'APPRENTISSAGE BTP

Association nationale,
professionnelle et paritaire du bâtiment et des travaux publics



103
CFA
DU BTP PRÉSENTS
PARTOUT EN FRANCE



64 000
JEUNES
EN FORMATION



50 000
ENTREPRISES
FORMATRICES

**Le CCCA-BTP et l'ANLCI
sont partenaires pour favoriser
la maîtrise des compétences de bases
des apprentis du BTP**

Des axes de collaboration au service de l'apprentissage BTP :

- Une pédagogie de l'alternance centrée sur l'apprenti
- Des actions avec l'ANLCI en synergie avec le réseau de l'apprentissage BTP
- Une démarche de production et de mutualisation des ressources

Le CCCA-BTP, Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics, est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers du BTP par l'apprentissage. Le CCCA-BTP coordonne, anime et contribue au financement de 103 centres de formation d'apprentis (CFA) du BTP. En 70 ans, le réseau de l'apprentissage BTP a formé deux millions d'apprentis et présente une offre de formation du CAP au diplôme d'ingénieur, dans 25 métiers du bâtiment et des travaux publics.

www.ccca-btp.fr / www.lechoixdelaction.com / www.apprentissage-btp.com



Développer les **compétences clés** des **salariés de la logistique**

Près de **300** salariés
formés à ce jour,
en majorité dans
les PME.

➔ UN ENJEU STRATÉGIQUE

Accompagner les mutations qui impactent la fonction logistique (1/3 des salariés du commerce de gros et international).

➔ UN PUBLIC PRIORITAIRE

Les opérateurs logistiques, caristes, réceptionnaires, préparateurs de commande, manutentionnaires, agents d'expédition, chefs d'équipe...

➔ UN OBJECTIF AMBITIEUX

Permettre aux salariés de répondre aux nouvelles exigences de leur métier, d'évoluer dans leur entreprise et de sécuriser leur parcours professionnel.

➔ UNE RÉPONSE SUR MESURE

16 formations appuyées sur des situations et des documents professionnels.

INTERGROS est l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) du commerce de gros et international.

Au service de 39 500 entreprises, parmi lesquelles 31 000 de moins de 10 salariés, INTERGROS a financé en 2012 la formation de 155 000 salariés pour un montant de 141 millions.



**SIMPLIFIER LA FORMATION
FACILITER L'EMPLOI**

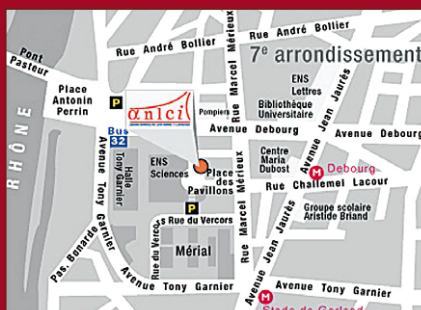


Démarche élaborée par INTERGROS, à l'initiative des partenaires sociaux de la branche des commerces de gros, en lien avec l'ANLCI et l'Éducation Nationale et déployée avec l'appui financier du Fonds paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) et du Fonds Social Européen (FSE).



▶ N° Indigo 0 820 33 34 35

0,15 € TTC / min



Partager les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent, c'est possible !

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR www.anlci.gouv.fr

**Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme - 1, place de l'École - BP 7082
69348 Lyon Cedex 7 - Tél. +33 (0)4 37 37 16 80 - Fax +33 (0)4 37 37 16 81**